

Lettre d'information

Vendredi 31 octobre 2025



Cyber sécurité Attaques numériques : les connaître et s'en prémunir

Faux mails et SMS, virus par messagerie, rançongiciels... les cyber-attaques se multiplient, comment distinguer un message authentique d'un message frauduleux ?

L'Institut national de la consommation (INC) avec Cybermalveillance.gouv.fr, mettent à disposition des outils pratiques et accessibles pour apprendre à repérer les arnaques et savoir comment réagir si vous en êtes victime.

Voir le dossier

Actualités



Mon opérateur a-t-il le droit d'augmenter le prix de mon forfait?

Vous avez reçu un SMS de votre opérateur qui vous signale une augmentation du prix de votre forfait mobile. Est-ce normal?

Voir la vidéo



Comment résilier mon abonnement de téléphonie ou internet sans payer de frais?

Tout dépend du type de contrat que vous avez souscrit : sans engagement ou avec engagement. On vous explique.

Voir la vidéo



Copropriété : création du diagnostic structurel des bâtiments d'habitation collectifs

L'INC fait le point sur ce document qui permet d'étudier la stabilité et la solidité du bâtiment.

Lire l'article



La contrefaçon: de vrais risques pour le consommateur

Produits cosmétiques toxiques, appareils électroniques défectueux... la contrefaçon menace votre santé et sécurité. Comment reconnaître un produit contrefait?

Voir la vidéo

<u>Fiches pratiques</u> | <u>Modèles de lettres</u> | <u>Simulateurs</u> | <u>Associations de consommateurs</u>

Institut National de la Consommation 76, avenue Pierre Brossolette 92240 MALAKOFF









Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} car vous vous êtes abonné à la lettre d'information du site de l'Institut national de la consommation (mentions légales). Vous pouvez mettre fin à ces envois en cliquant sur le lien de désinscription situé au bas de ce mail. Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation, de portabilité, d'opposition ou d'effacement de vos données en nous écrivant à l'adresse

<u>dpo@inc60.fr</u>.
A tout moment, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la Cnil.

<u>Se désinscrire</u>

© 2025 - Institut National de la Consommation